GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



Rapport d'activité 2015

Rapport annuel sur les activités et la situation financière du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité pour l'exercice 2015

Table des Matières

I.	La m	ission et les activités du Fonds	1
	A)	La coopération avec l'Office contre les drogues et le crime (ODC) 6
	B)	Autres projets internationaux	7
		 Projets de cours de formation en matière de lutte contre le blanchiment avec le House of Training 	7
		- Projets avec le Groupe Pompidou (Conseil de l'Europe)	7
		 Projets avec Caritas Projet avec l'Académie internationale de lutte contre la corruption IACA 	8 8
	C)	Les projets au Luxembourg	9
		- Projets avec la Police Grand-Ducale	9
		 Projets avec la Fondation Jugend an Drogenh éllef Projet de Arcus Quai 57 	10 10
		- Projets avec les Parquets de Luxembourg et de Diekirch	10
		- Projet « maison de traitement » avec le Ministère de la Santé	11
		 Projets avec le Centre de prévention des toxicomanies Projets avec le Ministère de la Justice et le groupe Greta 	11 11
II.	La si	tuation financière du Fonds	12
Les	s com	ptes au 31 décembre 2015	16
Anr	nexes		

FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE

Rapport annuel sur les activités et la situation financière du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité pour l'exercice 2015

I. La mission et les activités du Fonds

Le Fonds a été institué sous le nom de Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants par l'article 5 de la loi du 17 mars 1992 portant

- approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
- 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie:
- modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle.

L'article 18 de la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme a

Adresse postale: L-2931 Luxembourg Bureaux: 3, rue de la Congrégation Téléphone: 247-82712

modifié cet article suite aux recommandations du GAFI en élargissant le champ d'action du Fonds et en adaptant aussi son appellation en conséquence.

La mission légale du Fonds n'est désormais plus limitée à la lutte contre le trafic des stupéfiants, mais consiste à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité. L'alimentation du Fonds a été élargie aux confiscations prononcées en matière de lutte contre le blanchiment et en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Ce sont donc ces deux domaines d'action qui se sont ajoutés au domaine traditionnel de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

En 2015 le Fonds a continué la réalisation des projets entrepris et a initié ou examiné de nouveaux projets.

Depuis sa création, le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité a donné son accord pour des projets d'un montant total de 38.877.830,- euros dont à la fin de l'exercice sous revue 37.764.343,- euros ont été effectivement engagés et 33.391.665,- euros effectivement déboursés.

Le tableau récapitulatif suivant permet de donner un aperçu global, par régions géographiques, de tous les projets financés par le Fonds depuis sa création :

Tableau récapitulatif de tous les projets financés par le Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants depuis sa création:

Situatio	on au 31 décembre 2015			Engagements pris ou prévus	Montants décaissés	
No	Nom	Objet	Pays d'action	EUR	EUR	Statu
0	. (911	onjec	rays a action	LUK	LUK	Statu
5/01	Camionnette	Achat d'une camionnette	Luxembourg	6 941		terminé
7/01	Parquets	Opérations de poursuite	Luxembourg	2 479		en cours
6/01	Centre de Prévention des Toxicomanies	Etude sur les drogues synthétiques au Luxembourg	Luxembourg	13 386	13 386	terminé
6/16	Centre Pénitentiaire Agricole de Givenich	Toxicomanies et interventions en milieu carcéral: formation pour la	projet transfrontalier (L, B, F,	8 726	8 726	terminé
7/04	Service Anti Blanchiment Parquet	lutte contre les toxicomanies en milieu pénitentiaire. Engagement temporaire d'une personne	NL) Luxembourg	79 415	70.415	terminé
		Acquisition d'un chromatographe liquide couplé à la spectrométrie de				
7/05	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	masse	Luxembourg	171 603	171 603	terminé
7/06	Service de Police Judiciaire	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	157 986	157 986	terminé
		Toxicomanies et interventions en milieu carcéral: formation pour la	projet transfrontalier (L, B, F,			
7/25	Centre Pénitentiaire Agricole de Givenich	lutte contre les toxicomanies en milieu pénitentiaire.	NL)	14 874	14 8 / 4	terminé
8/02	Douane	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	221 218	221 218	terminé
8/07	Centre de prévention des toxicomanies	Semaine européenne de prévention des toxicomanies	Luxembourg	7 437		terminé
8/09	WIAD / Dr. Schlink	Etude sur les infections aux virus HIV et hépatites dans les prisons	Luxembourg	7 046		terminé
8/12	Mentor	Initiative au niveau des écoles primaires	Luxembourg	240 900	240 900	
8/19	Agora	Subside pour exposition de photos	Luxembourg	496		terminé
9/05	Centre de prévention des toxicomanies	Etude sur le Cannabis	Luxembourg	37 101	37 101	terminé
9/09	Ministère de la Justice / SPSE	Prise en charge des personnes toxico-dépendantes en milieu pénitentiaire	Luxembourg	1 642 002	451 092	terminé
9/11	Direction de la Police	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	8 282	8 282	terminé
9/12	Agora a.s.b.l.	Réalisation d'une publication	Luxembourg	5 702		terminé
	Ministère de la Santé / Fondation Jugend-an					
0/01	Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	24 790	24 /90	terminé
0/06	Stämm vun der Strooss	Einancamant d'una narconna à duréa détraminéa nour l'ancadramant	Luvambourg	3 966	3 966	terminé
5/00	Stëmm vun der Strooss	Financement d'une personne à durée détreminée pour l'encadrement	Luxembourg	3 900	3 906	comme
0/07	Centre de Prévention des Toxicomanies	Participation à la conférence europ. des services d'aide téléphonique	Luxembourg	7 860	7 860	terminé
		drogues	-			
0/11	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	Equipement complémentaire au chromatographe liquide	Luxembourg	19 627	19 627	terminé
1/01	FIUnet	Participation au financement d'un réseau informatique entre FIUs européens	Luxembourg et pays de l'UE	180 621	180 621	terminé
1/03	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	europeens Bourse pour un chercheur engagé à durée déterminée	Luxembourg	88 831		terminé
1/05	Police grand-ducale 2001	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	120 370	115 637	
/06	CRP Santé	Recherche action en matière d'hépatite virale C et du HIV	Luxembourg	307 051		terminé
/09	Douane	Acquisition de systèmes d'inspection par rayon X	Luxembourg	211 600	211 600	
/10	Service National de la Jeunesse	Projet "What's what - Drugs'n more"	Luxembourg	7 735		terminé
/13	Ministère de la Santé/Abrigado	Constuction d'une maison de traitement avec logements d'urgence	Luxembourg	1 663 611		en cours
/14	Centre de prévention des toxicomanies	Formation de multiplicateurs	Luxembourg	244 098		terminé
/17	Médecins sans Frontières	Financement d'une personne à durée déterminée	Luxembourg	38 531		terminé
/02	CRF Luxembourg	Renforcement de l'équipement informatique du FIU luxembourgeois	Luxembourg	53 984	53 984	terminé
/03	Administration des Douanes et Accises	Matériel complémentaire au projet 98/02	Luxembourg	115 371	115 371	terminé
/11	Police grand-ducale 2002	Projet formation 2002	Luxembourg	20 551		terminé
/12	Police grand-ducale 2002	Projet d'acquisition de matériel	Luxembourg	291 316	247 014	
2/16	Fondation Jugend an Drogenhellef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	40 000		terminé
2/17	Mentor	Développement d'un portail internet	Luxemoourg	224 957	224 957	
2/18	Police grand-ducale 2002	Projet de création d'un spot publicitaire contre les drogues	Luxembourg	15 120		terminé
		Participation à la conférence europ. des services d'aide téléphonique				
2/23	Centre de prévention des toxicomanies	drogues	Luxembourg	11 000	11 000	terminé
2/24	Centre de prévention des toxicomanies	Erlebnispfad	Luxembourg	48 739	48 739	terminé
3/08	Police grand-ducale 2003	Projet d'acquisition de matériel	Luxembourg	51 096		terminé
1/01	Police grand-ducale 2004	Campagne de sensibilisation	Luxembourg	23 000		terminé
1/03	Administration des Douanes et Accises	Voiture de transport de chiens	Luxembourg	59 906		terminé
1/05	Police grand-ducale 2004	Projet formation 2004	Luxembourg	26 420		en cours
1/09	Médecins sans Frontières	Projet CHOICE (FreD)	Luxembourg	89 375		terminé
1/10	Police grand-ducale 2004	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	123 294	123 294	
1/11	Centre de prévention des toxicomanies	Erlebnispfad 2 / TRAMPOLIN - Sprongkraft am Alldag	Luxembourg	520 812	520 812	terminé
/13	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	Bourse pour un chercheur engagé à durée déterminée	Luxembourg			remplacé
1/15	Centre Emmanuel	Demande d'une aide financière d'urgence	Luxembourg	120 000	120 000	terminé
/01	Fondation Jugend an Drogenhellef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	20 000	20 000	terminé
/02	GAFInet	Système documentaire par internet	Luxembourg	65 000		terminé
	Police grand-ducale 2005	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	69 201		terminé
/09	UNODC budget général	Contribution au budget général 2004, 2005, 2006 et 2007	Luxembourg	333 705	333 705	terminé
	Police grand-ducale 2005	Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg	5 569	5 569	terminé
/11	Police grand-ducale 2006	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	79 946		terminé
/01	Police grand-ducale 2006	Matériel informatique	Luxembourg	50 502		terminé
/03	Centre de prévention des toxicomanies	Réédition de brochures	Luxembourg	24 392		terminé
/04	Fondation Jugend an Drogenhellef	camionnette	Luxembourg	15 748		terminé
/05	Centre Emmanuel	Demande d'une aide financière d'urgence	Luxembourg	100 000	100 000	
/08	Police grand-ducale 2006	Matériel informatique	Luxembourg	56 839		terminé
/10	UNODC	Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC à Vienne	Vienne	380 828	380 828	
/11	Police grand-ducale 2006	Matériel de récupération de drogues avalées	Luxembourg	57 276	57 276	terminé
/12	Fondation Jugend an Drogenhellef	Demande d'une aide pour le paiement d'un supplément de loyer (1 an)	Luxembourg	11 400	11 400	terminé
			-			
/14	Police grand-ducale 2006	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	92 458		terminé
/20	Fondation Jugend an Drogenhellef	Addes au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	35 000		terminé
/01	Uni Luxembourg-Laboratoire National de Santé	Acquisition d'un chromatographe liquide et financement d'une bourse	Luxembourg	403 837	403 837	terminé
/02	Police grand-ducale 2007	d'études Acquisition de chiens anti-drogues	Luxembourg	6 563	6.562	terminé
/02	Police grand-ducale 2007 Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	90 907		terminé
/03	EPI	Op der Sich nom Gleck	Luxembourg	5 000		terminé
/10	Centre de prévention des toxicomanies	Projet SchoulFest - prévention en milieu scolaire et festif	Luxembourg	179 674	179 674	
/11	Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	2 073		terminé
/15	Fondation Jugend an Drogenhellef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	35 000		terminé
/16	Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	108 958		terminé
/03	CRF / Parquet	Amélioration de l'outil informatique de la CRF	Luxembourg	265 972	265 972	
/03 /05	Police 2009	Véhicules pour chiens				
/05 /07	Centre de prévention des toxicomanies	Vehicules pour chiens Edition de dépliants	Luxembourg Luxembourg	64 879 12 819		terminé terminé
	Police 2009		Luxembourg	96 609		
/08		Matériel de lutte contre les stupéfiants				terminé
/03	CPT - Dépliants	10.000 Dépliants sur héroïne, tabac, champignons, médicaments	Luxembourg	16 346		terminé
/08 /04	CRF / Parquet	Amélioration de l'outil informatique de la CRF	Luxembourg	83 490 99 767		terminé terminé
	Police grand-ducale 2011	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg Luxembourg	35 000		termine
						nermine
/06	Jugend an Drogenhëllef	Les niches Matérial de lutte contra les stunéfients				
1/04 1/06 1/07 1/08	Jugend an Drogenhëllef Police grand-ducale 2011 Police grand-ducale 2011	Les niches Matériel de lutte contre les stupéfiants Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg Luxembourg	480 000 2 362	480 000	

11/12						
	Centre de prévention des toxicomanies	Projet SchoulFest - prévention en milieu scolaire et festif (suite projet	Luxembourg	54 837	54 837	terminé
12/01	Police grand-ducale 2012	08/10) Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	100 390	100 390	
12/03	Police grand-ducale 2012	Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg	3 453	3 453	terminé
12/04	Administration des Douanes et Accises	Equipement véhicule d'observation	Luxembourg	99 675		terminé
13/01 13/03	Centre de prévention des toxicomanies Centre de prévention des toxicomanies	Projet MAG-net 2 (suite projets 08/10 et 11/12) Publication de brochures	Luxembourg Luxembourg	188 913 18 548		en cours terminé
13/07	IACA Académie Internationale anti-corruption	Bourse d'étude en matière de lutte contre la corruption	Luxembourg	50 000		en cours
13/08	Police grand-ducale 2013	Transformation de 3 vehicules pour la section canine	Luxembourg	51 556		terminé
13/09 13/10	Police grand-ducale 2013 Police grand-ducale 2013	Acquisition de deux chiens anti-drogues Objet saisis	Luxembourg Luxembourg	6 978 196 000		terminé en cours
13/10	Police grand-ducale 2013	Campagne "Droge sinn total illegal"	Luxembourg	99 986		terminé
13/12	Police grand-ducale 2013	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	103 774	103 774	
13/14	Parquet et Police grand-ducale	Mesures particulières de recherche	Luxembourg	250 000	250 000	
13/15 14/01	Fondation Jugend an Drogenhellef Arcus	Extension des activités du service bas-seuil Kontakt Acquisition de matériel	Luxembourg Luxembourg	31 500 1 593		en cours terminé
		Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes les				
14/02	Fondation Jugend an Drogenhellef	niches	Luxembourg	45 000	45 000	en cours
14/04	Police grand-ducale 2014	Equipements spéciaux	Luxembourg	193 440	74 100	en cours
14/06	Police grand-ducale 2014	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	105 000		en cours
15/03	UNODC GLOT29 - GoAML	Sytème informatique de la CRF au Luxembourg	Luxembourg	183 705		en préparation
15/04 15/05	Ministère de la Justice - Groupe GRETA	Campagne de sensibilisation contre la traite des êtres humains	Luxembourg	95 000 8 000		en préparation
15/05	Police grand-ducale 2015 Fondation Jugend an Drogenhellef	Acquistion de chiens de police anti-stupéfiants Modernisation de l'équipement IT	Luxembourg Luxembourg	37 800		en préparation en préparation
		Participation au financement d'une conférence internationale sur les	=			
15/07	Centre de prévention des toxicomanies	stupéfiants	Luxembourg	5 481		en préparation
15/08	Police grand-ducale 2015	Acquisition de matériel	Luxembourg	533 500	0	en préparation
-	TOTAUX Luxembourg et Europe de l'ouest:			13 295 455	9 306 758	
	101AUA Luxembourg et Europe de l'ouest:			13 293 433	9 300 738	
00/11	Course Bounday	Cofinancement d'un programme de formation durable de personnes	E	01.500	01.500	4
98/11	Groupe Pompidou	spécialisées dans la réduction de la demande de drogues	Europe centrale et orientale	91 500	91 500	terminé
	ATTF (2000)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	215 464	215 464	
	ATTF (2001)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	151 609	151 609	
02/01	Projet PHARE	Séminaire anti-blanchiment au Luxembourg dans le cadre PHARE de l'UE	Europe centrale et orientale	16 317	16 317	terminé
02/07	ATTF (2002)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	46 860	46 860	terminé
	ATTF (2003)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	119 351	119 351	
	ATTF Conseil de l'Europe	Cours bancaires anti-blanchiment au Luxembourg	Russie	15 639		terminé
	ATTF (2004)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale Russie, Ukraine, Biélorussie	157 520	157 520	termine
03/14	UNODC (RER/F77)	Prévention du Sida et traitement des toxicomanes	et Moldavie	230 000	230 000	terminé
	Police grand-ducale 2004	Destruction de stupéfiants	Bosnie, Herzégovine	75 000		en cours
	ATTF (2005)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	179 755	179 755	
	ATTF (2006) ATTF (2007)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale Europe centrale et orientale	224 379 255 715	224 379 255 715	
	ATTF (2008)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	162 620	162 620	
	ATTF (2009)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Europe centrale et orientale	155 100	155 100	
09/06	Groupe Pompidou	4e prix européen	Europe	5 000		terminé
10/05 10/09	Groupe Pompidou ATTF (2010)	Traitement de toxicomanes en prison Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Moldova Divers	50 000 149 299	149 299	terminé terminé
11/01	ATTF (2011)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	145 949	145 949	
11/10	Groupe Pompidou	Traitement de toxicomanes en prison	Moldavie, Ukraine,	150 000	150 000	terminé
		·	Roumanie, Bosnie-H.		132 461	
12/02 13/02	ATTF (2012) Groupe Pompidou	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger Prévention des stupéfiants en milieu carcéral	Divers Moldavie, région des Balcans	132 461 250 000	250 000	
13/13	ATTF (2013)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	122 520	122 520	
14/05	ATTF (2014)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	120 782	120 782	terminé
14/08	ATTF (2015)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger				en cours
15/02	Groupe Pompidou		Divers	132 000	76 251	
		Prévention des stupéfiants en milieu carcéral	Moldavie, région des Balcans	132 000 250 000	76 251	en préparation
		Prévention des stupéfiants en milieu carcéral			76 251	en préparation
	TOTAUX Europe centrale et orientale:	Prévention des stupéfiants en milieu carcéral			76 251	en préparation
05/02				250 000 3 604 839	76 251 0 3 224 089	
95/02	TOTAUX Europe centrale et orientale: Mentor	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin)	250 000	76 251 0 3 224 089	en préparation
95/02		Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin)	250 000 3 604 839	76 251 0 3 224 089	
		Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili,	250 000 3 604 839	76 251 0 3 224 089	terminé
	Mentor	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin)	250 000 3 604 839 64 297	76 251 0 3 224 089 64 297	terminé
	Mentor	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili,	250 000 3 604 839 64 297	76 251 0 3 224 089 64 297	terminé terminé
96/07	Mentor UNODC (RLA996)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou	250 000 3 604 839 64 297 174 341	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880	terminé terminé
96/07 96/08	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya)	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929	terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495	terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790	terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala,	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495	terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524	terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala,	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790	terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524	terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafie de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99)	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817	terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafie de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador,	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17)	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet)	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras,	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador,	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD)	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02 06/13	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl Action pour un Monde Uni	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement Communauté thérapeutique II	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili Pérou	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02 06/13 10/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl Action pour un Monde Uni ASLN	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement Communauté thérapeutique II Renforcement de l'autonomie financière de l'Association Casa Ave Maria Construction d'un local pour la communauté thérapeutique de	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili Pérou Nicaragua	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 883 314 145 339 999 36 000	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999 36 000	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02 06/13 10/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl Action pour un Monde Uni	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement Communauté thérapeutique II Renforcement de l'autonomie financière de l'Association Casa Ave Maria	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili Pérou	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999	terminé
96/07 96/08 96/10 98/06 99/01 99/06 99/07 01/12 02/22 02/26 03/11 03/15 04/12 06/02 06/13 10/01	Mentor UNODC (RLA996) ONG Assoc. Solidarité Lxbg-Nicaragua ONG Frères des Hommes ONG Eng Breck mat Lateinamerika Agent de la Coopération UNODC (RLAC89) UNODC (BOLE07) UNODC (MEXF84) UNODC (CAMF17) Association Luxembourg Pérou UNODC (CAMH90) ONG Chiles Kinder asbl FMI ONG Chiles Kinder asbl Action pour un Monde Uni ASLN	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays Projet de développement alternatif Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99) Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet) Communauté thérapeutique Centres de réhabilitation en Amérique centrale Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili Demande d'assistance technique Centre de traitement Communauté thérapeutique II Renforcement de l'autonomie financière de l'Association Casa Ave Maria Construction d'un local pour la communauté thérapeutique de	Moldavie, région des Balcans Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin) Argentine, Bolivie, Chili, Pérou Nicaragua (Masaya) Bolivie Pérou Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Bolivie Mexique Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua Pérou Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama Chili Amérique du sud (GAFISUD) Chili Pérou Nicaragua	250 000 3 604 839 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 883 314 145 339 999 36 000	76 251 0 3 224 089 64 297 174 341 168 880 63 929 1 134 495 24 790 134 524 459 263 238 817 17 911 311 736 1 681 129 167 000 91 853 314 145 339 999 36 000	terminé

### Selection							
Section Control of the Property of the Property of the Property (1987) Control of the Propert	98/12	Mentor	Initiative au niveau des écoles primaires	Tunisie	113 490	113 490	terminé
According trainment do toxicomanes Cap Vert 142 995 142 99	99/03	Gouvernement du Cap-Vert	Cofinancement du remplacement d'un avion	Cap-Vert	176 816	176 816	terminé
According trainment do toxicomanes Cap Vert 142 995 142 99	00/02	UNODC (SAFE66)	Centre de traitement et de réhabilitation nour toxicomanes	Afrique du Sud (Soweto)	67 512	67 512	terminé
NODE (SAFG78) Pre-vention contre la drouge dans les prisons Afrique du Sad 100 000 100							
NODC (Can Vert formation)							
NODC (CM Vet répressors) Renforcement des capacités des autorités des poursaite Capacités des la contre de l'actual Capacités Ca							
Main Demande d'assistance technique Demande d'assistance technique Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest ar le contre la droppe Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest ar le contre la droppe Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest Demande d'assistance inde l'Emphant vous l'April 1900 Demande d'assistance inde l'April 1900 Demande d'assistance independent alternatif Demand	05/07	UNODC (Cap Vert formation)	Formation sur ordinateur des autorités de poursuite	Cap-Vert	214 853	214 853	terminé
Main Demande d'assistance technique Demande d'assistance technique Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest ar le contre la droppe Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest ar le contre la droppe Demande d'assistance ministrielle pour l'Afrique de l'Ouest Demande d'assistance inde l'Emphant vous l'April 1900 Demande d'assistance inde l'April 1900 Demande d'assistance independent alternatif Demand	05/08	UNODC (Can Vert répression)	Renforcement des canacités des autorités de noursuite	Can-Vert	285 147	285 147	terminé
100							
10.00 10.00C (LACC9) 10.00C 10.	04/12	FIVII		Dellili	45 167	43 167	termine
1	08/18	LINODC ECOWAS (XAMU50)		Can Vert	50,000	50,000	terminé
Supporting the Development and Sulptilization of the Company of Mentor and the Ugandan Youth Development Link (UPDE) prevention of thing abuse. Uganda 115 000 1	00/10		trafic des stupéfiants	cup ven	50 000	20 000	terrinic
Supporting the Development and Sulptilization of the Company of Mentor and the Ugandan Youth Development Link (UPDE) prevention of thing abuse. Uganda 115 000 1	09/04	UNODC (MLIU58 -> XAWK36)	Lutte contre la drogue, la criminalité organisée et le terrorisme	Afrique de l'ouest	1 085 750	1 085 750	terminé
				1			
activities in Uganda and the East African Region Projet global d'assistance technique or marière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisne Noncesil de sécurité Comité contre le terrorisne Nonce (VIEB09) Programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Laos (Noncesil de sécurité programme de développement alternatif Nonce (VIEB09) Nonce (REAES2) Projet de réduction de la demande In Nonce (VIEB21) Programme de développement alternatif Vietnam 11 (19 VIED (LACOS9) Programme de développement alternatif Vietnam 11 (19 VIED (LACOS9) Programme de développement alternatif Nonce (VIEB21) Nonce (REASG22) Programme de développement alternatif Nonce (Nonghet / Nonghet / Nonghet / Nonghet / Nonghet / No	10/02	M .			115,000	115,000	
1000 December Project global d'assistance technique en matière de lutre contre le Afrique du nord 183 705 183 705 180 705	10/02	Mentor		Uganda	115 000	115 000	termine
NoDe			activities in Uganda and the East African Region				
NoDe	10/06	INIONG (GLOVIA)	Projet global d'assistance technique en matière de lutte contre le		402 505	100 000	
13/10 UNDOC Project de formations sur les techniques d'enquête concernant différents Sahel: Burkina Faso, Tchad, Malt, Niger Malt,	10/06	UNODC (GLOU40)		Afrique	183 705	183 705	en cours
A			biancimient et conde le imaneciment du terrorisme				
A	13/05	UN Conseil de sécurité Comité contre le terrorisme	Séminaires en matière de gel des avoirs terroristes	Afrique du nord	66 134	66 134	terminé
TOTAUX Afrique:				•			
TOTAUX Afrique:	1.4/00	INIONG	Projet de formations sur les techniques d'enquête concernant différents	Sahel: Burkina Faso, Tchad,	450.262		
DTAUN Afrique:	14/09	UNODC		Mali Niger	459 263	0	en cours
NODC (LACC9)			types de crimes	man, mger			
NODC (LACC9)		TOTALLY 16.			4 442 052	2.004.500	
Programme de développement alternatif Laos (Oudomay) 459 263 459 263 lerminé		IOIAUX Atrique:			4 443 852	3 984 589	
Programme de développement alternatif Laos (Oudomay) 459 263 459 263 lerminé							
Programme de développement alternatif Laos (Oudomay) 459 263 459 263 lerminé				Laos (Nonghet /			
VINDIC (LAOCS) Programme de développement alternatif Laos (Oudomsty) 459 263 Emmiré	97/26	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif		918 527	918 527	terminé
Victor V							
UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos			Programme de développement alternatif				
Photographe Documentation photographique, expositions, sensibilisation Laos, Luxemburg 11 429 Internation 12 429 Internatio	97/28	UNODC (VIEB09)	Programme de développement alternatif	Vietnam	205 383	205 383	terminé
Photographe Documentation photographique, expositions, sensibilisation Laos, Luxemburg 11 429 Internation 12 429 Internatio							
UNODC (IRAE52)							
NODC (VIEF21) Programme de développement alternatif Laos (Xiengkhoung) 183 705 183 705 terminé 101 101 101 101 101 116 194 terminé 101 101 101 101 101 101 116 194 terminé 101 101 101 101 101 101 101 101 101 1							
183 705 183 705 705 183 705 705 705 183 705 705 705 705 705 705 705 705 705 705							
UNODC (LAOC99)	00/05	UNODC (VIEF21)	Programme de développement alternatif	Vietnam	116 194	116 194	terminé
01/16 UNODC (VIEF21)	00/12	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif		183 705	183 705	terminé
10.204							
02/08 UNODC (LAOF13) Développement d'une unité de support aux programmes UN Laos 150 000 150 000 terminé 150 000 150 000 150 000 terminé 150 000 150 0							
02/09 UNODC (LAOC99) Programme de développement alternatif Laos (Nonghet / Xiengkhouang) 150 000 terminé 150 000							
VINODC (RASG22)	02/08	UNODC (LAOF13)	Développement d'une unité de support aux programmes UN	Laos	150 000	150 000	terminé
VINODC (RASG22)	00/00	TRIORG (T.LOGON)	B 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Laos (Nonghet /	4.50.000	4.50.000	
02/25 UNODC (RASG22) Projet de réduction du Sida China, Myanmar, Vietnam 300 000 300 000 cminé 300 300 300 300 300 300 300 300 300 3	02/09	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif		150 000	150 000	termine
03/03 UNODC (LAOD35) Project Medical projet 98/21 au Laos Laos (Houaphan) 315 333 316 333 terminé 316 331 term	00/05	LINIODG (BAGGGG)	D 1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1		200.000	200.000	
03/12 UNODC (LAOD35) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 316 533 316 533 terminé 04/08 Pharmaciens sans Frontières Désintoxication des enfants de la rue de Phnom Penh Cambodge 325 815 325 815 terminé 04/04 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 394 020 394 020 terminé 05/06 UNODC (RERH22) Projet CARICC (Central Asian Regional Information and Coordination Center) Asia centrale 100 000 207 100 207 100 terminé 06/07 UNODC Entral San Traitement et Réhabilitation de Toxicomanes au Liban II Liban 207 100 207 100 terminé 06/07 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 359 377 359 377 terminé 06/15 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants Afghanistan 189 824 189 824 terminé 06/16 UNODC (LAOH98) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan Province) 771 562 771 562 terminé 06/17 UNODC (LAOH98) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan Province) 358 225 358 225 terminé 06/18 UNODC (VIEJ04) Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques Vietnam 385 781 385 781 terminé 07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 terminé 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 terminé 09/01 UNICRI indicares pour la lute contre la criminalité 109/09 Caritas Prochesta Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 322 1102 232 terminé 13/04 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 terminé 13/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 100 4918 527 367 411 en cours							
04/08 Pharmaciens sans Frontières Désintoxication des enfants de la rue de Phnom Penh Cambodge 325 815 325 815 325 815 derminé 04/14 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 394 020 394 020 394 020 190 000 100 000			Prolongement du projet 98/21 au Laos	Laos			
04/08 Pharmaciens sans Frontières Désintoxication des enfants de la rue de Phnom Penh Cambodge 325 815 325 815 325 815 derminé 04/14 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 394 020 394 020 394 020 190 000 100 000	03/12	UNODC (LAOD35)	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan)	316 533	316 533	terminé
04/14 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos UNODC (RERH22) Projet CARICC (Central Asian Regional Information and Coordination Center) Asie centrale 100 000 100 000 terminé 06/06 Caritas Traitement et Réhabilitation de Toxicomanes au Liban II Liban 207 100 207 100 207 100 107 100 207 100 107 100 207 100 1							
Projet CARICC (Central Asian Regional Information and Coordination Asic centrale 100 000 termine							
Center C	04/14	UNODC		Laus	394 020	394 020	termine
Center C	05/06	LINODC (RERH22)		Asie centrale	100 000	100 000	terminé
06/07 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 359 377 359 377 terminé 06/15 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants Afghanistan Laos (Houaphan Province) 06/16 UNODC (LAOH98) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan Province) 06/17 UNODC (LAOJ95) Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-drogues Laos 358 225 358 225 terminé 06/18 UNODC (VIEJ04) Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques Vietnam 385 781 385 781 07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 09/01 UNICRI UNICRI uniciares pour la lutte contre la criminalité 09/09 Caritas Prochesta Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 13/04 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/07 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif 400 400 400 400 400 400 400 400 400 4	05/00	CHOSE (MEMILE)	Center)	. Lote continue	100 000	100 000	c.mine
06/07 UNODC Engagement à durée déterm. d'une personne pour l'ODC au Laos Laos 359 377 359 377 terminé 06/15 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants Afghanistan Laos (Houaphan Province) 06/16 UNODC (LAOH98) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan Province) 06/17 UNODC (LAOJ95) Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-drogues Laos 358 225 358 225 terminé 06/18 UNODC (VIEJ04) Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques Vietnam 385 781 385 781 07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 09/01 UNICRI UNICRI uniciares pour la lutte contre la criminalité 09/09 Caritas Prochesta Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 13/04 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/07 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours 14/05 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif 400 400 400 400 400 400 400 400 400 4	06/06	Caritas	Traitement et Réhabilitation de Toxicomanes au Liban II	Liban	207 100	207 100	terminé
06/15 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants Afghanistan 189 824 terminé 06/16 UNODC (LAOH98) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan Province) 771 562 771 562 terminé 06/17 UNODC (LAOH95) Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-drogues Laos 358 225 sterminé 06/18 UNODC (VIEJ04) Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques Vietnam 385 781 385 781 terminé 07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 terminé 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 terminé 09/01 UNICRI Amélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalité Laos 505 190 terminé 09/09 Caritas Prochesta Bangladesh 173 653 173 653 terminé 173 000 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 18/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 40 18/04							
06/16UNODC (LAOH98)Programme de développement alternatifLaos (Houaphan Province)771 562771 562terminé06/17UNODC (LAO195)Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-droguesLaos358 225358 225358 22506/18UNODC (VIEJ04)Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniquesVietnam385 781385 781terminé07/06OTAN/(UNODC)Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)Afghanistan128 218128 218terminé08/09UNODC (VIEH68)Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanesVietnam809 130809 130terminé09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalitéLaos505 190505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492terminé14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours							
06/17UNODC (LAOJ95)Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-droguesLaos358 225358 225terminé06/18UNODC (VIEJ04)Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniquesVietnam385 781385 781terminé07/06OTAN/(UNODC)Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)Afghanistan128 218128 218terminé08/09UNODC (VIEH68)Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanesVietnam809 130809 130terminé09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lute contre la criminalitéLaos505 190505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492terminé13/06CaritasProchestaBangladesh296 095189 756en cours14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours							
06/18UNODC (VIEJ04)Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniquesVietnam385 7811 385 781terminé07/06OTAN/(UNODC)Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)Afghanistan128 218128 218terminé08/09UNODC (VIEH68)Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanesVietnam809 130809 130terminé09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalitéLaos505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492366 492486 4924	06/16	UNODC (LAOH98)	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan Province)	771 562	771 562	terminé
06/18UNODC (VIEJ04)Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniquesVietnam385 7811 385 781terminé07/06OTAN/(UNODC)Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)Afghanistan128 218128 218terminé08/09UNODC (VIEH68)Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanesVietnam809 130809 130terminé09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalitéLaos505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492366 492486 4924	06/17	UNODC (LAOI95)	Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-drogues	Laos	358 225	358 225	terminé
07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 128 218 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 terminé 09/01 UNICRI Amélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalité Laos 505 190 terminé 09/09 Caritas Prochesta Bangladesh 173 653 173 653 terminé 11/03 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK46) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours							
07/06 OTAN/(UNODC) Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15) Afghanistan 128 218 128 218 128 218 08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 809 130 terminé 09/01 UNICRI Amélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalité Laos 505 190 terminé 09/09 Caritas Prochesta Bangladesh 173 653 173 653 terminé 11/03 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK46) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours	06/18	UNODC (VIEJ04)	Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques	Vietnam	385 781	385 781	terminé
08/09 UNODC (VIEH68) Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes Vietnam 809 130 lerminé 09/01 UNICRI Amélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciaires pour la lutte contre la criminalité 09/09 Caritas Prochesta Bangladesh 173 653 173 653 lerminé 11/03 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1102 232 terminé 13/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 lerminé 13/05 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC (LAOK40) Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours			····				
09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalitéLaos505 190505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492terminé13/06CaritasProchestaBangladesh296 095189 756en cours14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours			Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)				
09/01UNICRIAmélioration du système judiciaire et entrainement des autorités judiciares pour la lutte contre la criminalitéLaos505 190505 190terminé09/09CaritasProchestaBangladesh173 653173 653terminé11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 2321 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492terminé13/06CaritasProchestaBangladesh296 095189 756en cours14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours	08/09	UNODC (VIEH68)	Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes	Vietnam	809 130	809 130	terminé
13/10 14/10 15/1							
09/09 Caritas Prochesta Bangladesh 173 653 173 653 terminé 11/03 UNODC (LAOK46) Projet de développement alternatif à Phongsaly Laos 1 102 232 terminé 13/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 366 492 366 492 486 492 <td< td=""><td>09/01</td><td>UNICRI</td><td></td><td>Laos</td><td>505 190</td><td>505 190</td><td>terminé</td></td<>	09/01	UNICRI		Laos	505 190	505 190	terminé
11/03UNODC (LAOK46)Projet de développement alternatif à PhongsalyLaos1 102 232terminé13/04UNODC (LAOK44)Projet de développement alternatif à HouaphanLaos366 492366 492terminé13/06CaritasProchestaBangladesh296 095189 756en cours14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours							
13/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours	09/09	Caritas	Prochesta	Bangladesh	173 653	173 653	terminé
13/04 UNODC (LAOK44) Projet de développement alternatif à Houaphan Laos 366 492 terminé 13/06 Caritas Prochesta Bangladesh 296 095 189 756 en cours 14/03 UNODC Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours	11/03	UNODC (LAOK46)	Projet de développement alternatif à Phongsaly	Laos	1 102 232	1 102 232	terminé
13/06CaritasProchestaBangladesh296 095189 756en cours14/03UNODCProgramme de développement alternatifLaos (Houaphan)918 527367 411en cours							
14/03 UNODC Programme de développement alternatif Laos (Houaphan) 918 527 367 411 en cours							
TOTALIV Asia:	14/03	UNODC	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan)	918 527	367 411	en cours
TOTALIV Acia.					1		
		TOTALLY Asia.			11 790 062	11 122 500	

TOTAUX: 38 877 830 33 391 665

Pour son action au niveau international, le Fonds s'engage surtout dans les pays partenaires privilégiés de la coopération au développement luxembourgeoise ainsi qu'à travers l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ODC).

A)La coopération avec l'Office contre les drogues et le crime des Nations Unies (UNODC)

Le Fonds finance de façon systématique des projets de l'UNODC. Les projets en cours ou prévus sont les suivants :

		que en matière de inancement du terr		10/06
Engagements :	200.000,- USD	Décaissements :	200.0	000,- USD
Projet d'assistance contre le financemen		 matière de lutte contr	e le bland	chiment e
		et de sécurité alime hanh (UNODC LAOZ4		14/03
Engagements : dont en 2015 : Un nouveau projet de Houaphanh a été en	e développement alte	Décaissements : dont en 2015 : rnatif au Laos dans la p	400.0 400.0 province de	000,- USD 000,- USD e
	ontre le financemei	ies d'enquête contr nt du terrorisme dar		14/09
Engagements :	500.000,- USD	Décaissements :	1	
	500.000,- USD on sur les techniques (iger) a été engagé en	<u> </u> d'enquête dans les pay 2015.	s du Sahe	I (Burkina
	en place d'un nouv	veau système		15/03

B) Autres projets internationaux

Projets de cours de formation en matière de lutte contre le blanchiment avec le House of Training (ancienne ATTF)					
Projet relatif à 2014				14/05	
Engagements :	120.782,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :		782,- EUR 531,- EUR	
Albanie, Azerbaïdjan	, Bosnie-Herzégovine Irgie, Kazakhstan, Ko	ont été originaires des p e, Bulgarie, Croatie, Ré sovo, Lettonie, Lituanio	publique to	chèque,	
Projet relatif à 2015				14/08	
Engagements:	132.000,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :		251,- EUR 251,- EUR	
Les personnes ayant participé aux cours ont été originaires des pays suivants : d'Albanie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, Egypte, Estonie, Géorgie, Kosovo, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Serbie, Slovénie et Turquie.					
Projet relatif à 2016 - 2018				15/12	
Le Fonds a prévu de continuer à soutenir sur une base pluriannuelle dans le même sens, les efforts du House of Training que l'ATTF a rejoint depuis 2016.					

Projets avec le Groupe Pompidou (Conseil de l'Europe)	
Projets en Moldavie, Ukraine, Roumanie et les Balkans	13/02
Engagements: 250.000,- EUR Décaissements:	250.000,-€
Ce projet a pour objet la prévention et le traitement en matière de lutte stupéfiants dans les prisons en Moldavie, Ukraine, Roumanie et Bosnie-H	
Projets en Ukraine, Roumanie, Moldavie, Serbie	15/02
Engagements prévus : 250.000,- EUR	
Un projet similaire est prévue en Ukraine, Roumanie, Moldavie et Serbie.	

Projets avec Ca	ritas					
Projet PROCHESTA	au Bangladesh		13/06			
Engagements :	296.095,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :	189.756,- EUR 97.044,- EUR			
	Ce projet de la Caritas a pour objet le renforcement de la prévention de la toxicomanie et de l'assistance aux toxicomanes dans le cadre de centres de santé de					
Projet <i>SMILE</i> au Ba	ngladesh		15/09			
Une troisième phase	du projet 13/06 au Ba	angladesh est prévue.	<u>\</u>			

Projet avec l'Académie internationale de lutte contre la corruption IACA						
Projet d'une « Bourse d'études »						
Engagements :	50.000,- EUR	Décaissements :		0.000,- EUR		
Projet de financement d'une bourse d'études en matière de lutte contre la corruption						
offerte par l'Académie						

C) Les projets au Luxembourg

Projets avec la Police Grand-Ducale					
Projet de formations stupéfiants	en matière de	lutte contre le trafic de	s 04/05		
Engagements :	26.420,- EUR	Décaissements :	16.844,- EUR		
Projet informatique rel	atif aux objets sa	aisis	13/10		
Engagements :	196.000,- EUR	Décaissements : 1	37.308,- EUR		
Projet d'acquisition d'é	équipements spé	eciaux	14/04		
Engagements :	193.440,- EUR		74.100,- EUR 74.100,- EUR		
Projet de location de m	natériel		13/12		
Engagements :	103.774,- EUR		03.774,- EUR 32.748,- EUR		
Projet de location de n	natériel (suite du	projet 13/12)	14/06		
Engagements :	105.000,- EUR		71.386,- EUR 71.386,- EUR		
Projet d'acquisition de deux chiens					
Engagements prévus :	8.000,- EUR		r		
Projet d'acquisition de matériel					
Engagements prévus :	533.500,- EUR		<u>I</u>		

Projets avec Jugend an Drogenhëllef						
Projet de transfor	Projet de transformation du service « Kontakt » 13/15					
Engagements :	31.500,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :				
Un projet d'aide finar « Kontakt ».	cière pour l'extensior	n des activités du servic	e bas-seuil			
Projet de logemer	nts encadrés « les	Niches »		14/02		
Engagements :	45.000,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :),- EUR),- EUR		
Le projet intitulé «les niches - projet d'aide au logement et appartements supervisés pour toxicomanes» consiste à aider des toxicomanes à trouver un logement en leur prêtant temporairement par le biais de la Fondation Jugend- an Drogenhëllef, de l'argent pour payer les premiers loyers et garanties bancaires indispensables pour obtenir des logements locatifs. Ce projet contribue ainsi à faciliter la réinsertion sociale des toxicomanes. Etant donné que l'argent prêté aux bénéficiaires est remboursable, le montant initial donné par le Fonds est réutilisable et constitue en quelque sorte un fonds de roulement qui toutefois décroît progressivement au fil du temps par suite de déficits lors du remboursement et de frais administratifs.						
Projet de modernisation de l'infrastructure informatique				15/06		
Engagements prévus	:: 37.800,- EUR					

Projet de Arcus Q	uai 57 «Suchtb	erodungsstell»		14/01
Engagements :	1.593,- EUR	Décaissements :	1.	.593,- EUR
		dont en 2015 :	1.	.593,- EUR
Acquisition de matériel				

Projets avec les Parquets de Luxembourg et de Diekirch					
Engagements :	250.000,- EUR	Décaissements :	250	.000,- EUR	

En 2014 le Fonds a signé avec les parquets de Luxembourg et de Diekirch une convention relative au financement de la mise en œuvre de mesures particulières de recherche ordonnées en application des articles 48-17 à 48-23 du Code d'Instruction Criminelle (infiltration) dans le cadre d'enquêtes sur des faits relevant des formes de criminalité déterminées.

La convention en question remplace les conventions 96/18 et 97/02, alors que la convention 97/01 relative à la mise à disposition temporaire de la Police d'un montant de 2.479 euros à des fins d'enquêtes nationales continue à subsister.

Projet «maison de traitement» avec le Ministère de la Santé Engagements: 1.663.611,- EUR Décaissements: C'est en 2002 que le Fonds a approuvé le projet de construction d'une maison de traitement avec logements d'urgence pour toxicomanes. En raison des discussions

au sujet de la construction de cette maison, communément appelée « Fixerstuff », un retard dans l'exécution du projet est apparu.

Projets avec le Centre de prévention des toxicomanies						
Projet MAGnet 2 (suite du projet 11/12 - ancien projet SchoulFest)						
Engagements :	98.	480,- EUR 480,- EUR				
Ce projet est un programme de prévention en milieu scolaire et festif et constitue la suite des projets 08/10 et 11/12. Il s'insère dans un cadre interrégional plus large où sont associés aussi des acteurs belges, allemands ainsi que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).						
Projet d'édition de	Projet d'édition de dépliants 13/03					
Engagements:	18.548,- EUR	Décaissements : dont en 2015 :		548,- EUR 548,- EUR		
Ce projet a pour objet le financement d'une série de dépliants en langue allemande, française, anglaise et portugaise ainsi que le financement de différents supports publicitaires pour le service FroNo. Le projet a pour objet la réduction de risques à destination du public à consommation récréative de drogues dans la Grande Région et sensibilisation des professionnels de la santé.						
l						
Participation au fin	ancement d'une conf	férence international	le	15/07		

Projet avec le Ministère de la Justice et le groupe Greta	15/04				
Engagements prévus : 95.000,- EUR					
Le Fonds prévoit de soutenir une campagne contre la traite des êtres humains.					

II. La situation financière du Fonds

Les comptes du Fonds ont été alimentés au cours de l'exercice de l'équivalent de 568.890,- euros. Ce montant est le résultat de 7 affaires de stupéfiants pour 22.750,- euros, de recettes financières sur le capital du Fonds pour 13.802,- euros et d'un résultat de change de 532.338,- euros.

Ces produits sont à mettre en relation avec des charges de 1.381.279,- euros à savoir des affectations à de nouveaux projets pour 1.370.335,- euros, des frais administratifs pour 2.941,- euros et de provisions pour 8.003,- euros.

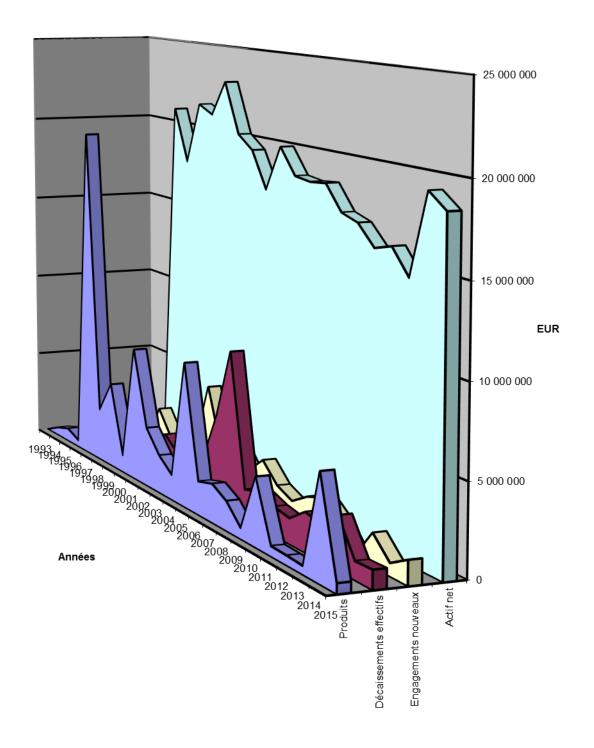
Ainsi l'actif net du Fonds (actif - sommes affectées sur base de conventions de projets - provisions) s'élève à 18.453.295,- euros à la fin de l'exercice.

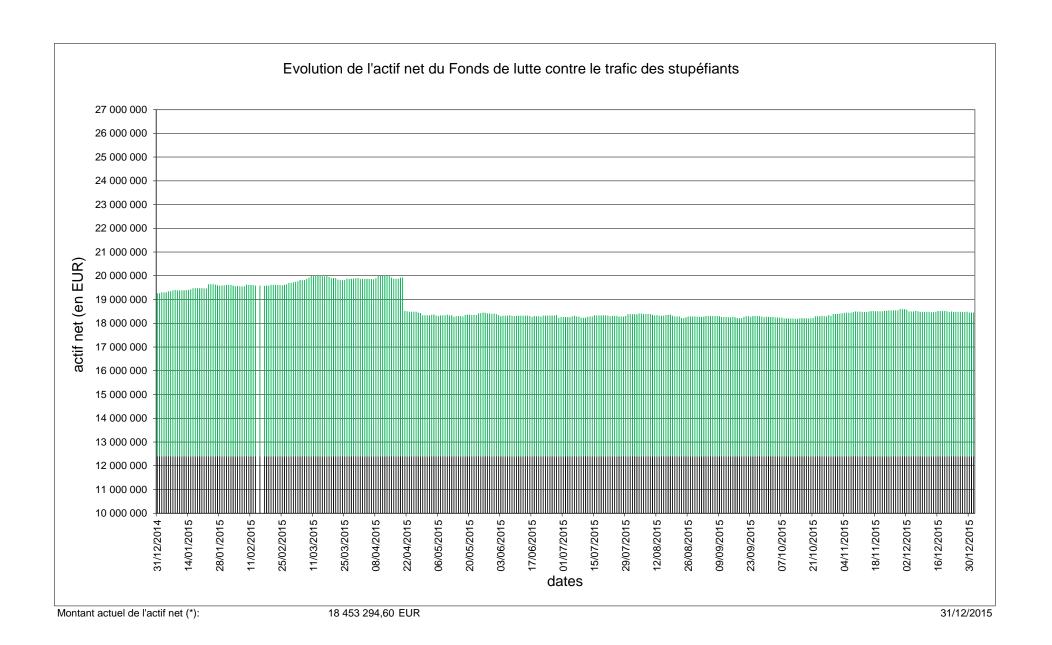
Outre les projets pour lesquels l'engagement du Fonds a déjà été formalisé par la signature de conventions et dont le calcul de l'actif net ci-dessus a tenu compte, le Fonds a déjà avisé favorablement d'autres projets pour un volume global de 1.113.487,- euros, ce qui diminuerait l'actif net à 17.339.808,- euros.

L'évolution financière depuis la création du Fonds se résume de la manière suivante :

Année:	Produits:	dont avoirs	Décaissements	Engagements	Actif net:
		confisqués :	effectifs:	nouveaux:	
1993	2.485,-€	-	113,-€	-	2.372,-€
1994	478.075,-€	466.221,-€	8,-€	-	480.439,-€
1995	777.778,-€	750.484,-€	29.227,-€	58.010,-€	1.162.738,-€
1996	404.060,-€	52.672,-€	118.568,-€	219.194,-€	1.442.243,-€
1997	19.591.066,-€	17.791.789,-€	161.902,-€	278.154,-€	20.979.203,-€
1998	3.074.934,-€	19.047,-€	199.888,-€	2.815.156,-€	17.939.368,-€
1999	4.954.854,-€	56.237,-€	1.826.993,-€	1.378.595,-€	21.509.161,-€
2000	1.024.110,-€	25.008,-€	2.044.065,-€	1.444.206,-€	21.042.197,-€
2001	7.685.840,-€	6.639.680,-€	2.504.496,-€	1.834.796,-€	23.065.728,-€
2002	3.417.937,-€	2.393.124,-€	1.716.189,-€	5.545.126,-€	20.183.376,-€
2003	2.193.634,-€	1.410.685,-€	1.629.261,-€	2.122.376,-€	19.442.279,-€
2004	1.453.144,-€	726.600,-€	2.303.555,-€	3.094.178,-€	17.375.127,-€
2005	8.194.569,-€	7.597.536,-€	5.515.320,-€	1.813.100,-€	19.948.746,-€
2006	1.905.806,-€	1.174.445,-€	9.009.996,-€	2.785.580,-€	18.508.988,-€
2007	2.188.945,-€	1.213.177,-€	1.702.777,-€	1.754.758,-€	18.377.104,-€
2008	1.669.930,-€	541.316,-€	1.969.190,-€	1.315.445,-€	18.496.406,-€
2009	625.505,-€	67.021,-€	1.609.738,-€	1.980.715,-€	17.130.799,-€
2010	3.815.235,-€	3.601.172,-€	1.417.605,-€	2.349.030,-€	16.809.057,-€
2011	570.365,-€	320.843,-€	2.197.249,-€	1.533.038,-€	15.721.866,-€
2012	540.412,-€	131.281,-€	1.963.445,-€	203.534,-€	16.048.119,-€
2013	480.453,-€	385.467,-€	2.903.238,-€	1.814.492,-€	14.687.128,-€
2014	5.725.811,-€	5.270.176,-€	1.004.537,-€	717.184,-€	19.265.684,-€
2015	568.890,-€	22.750,-€	1.047.207,-€	1.351.867,-€	18.453.295,-€
Total	71.343.838,-€	50.656.731,-€	42.474.567,-€	-	

Evolution financière





Comptes du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité au 31 décembre 2015

(en EUR)

Compte de profits et pertes

A. Charges			B. Produits			
Affectations à des projets:	1 370 334,97		Recettes en vertu de l'art.5 L 17-3-92:	22 750,00		
Frais administratifs:	2 941,12		Intérêts:	716,94		
Provisions pour frais bancaires inhérents à l'exercice: Provisions pour partages d'avoirs avec l'étranger:	8 002,91 0,00		Plus-value financière sur portefeuille de placement:	13 084,64		
	Í		Résultat de change:	532 338,07		
Résultat de l'exercice:	0,00			812 389,35		
Total:	1 381 279,00		Total:	1 381 279,00		

Bilan

	Actif				Passif	
D.	Actif circulant			A.	Capitaux propres:	
	Créances:		2 478,94		Dotation initiale:	2 478,94
	Portefeuille de placement:		13 725 996,31		Réserves:	19 263 205,01
	obligations: comptes à terme et liquidités:	13 618 814 107 182		В.	Provisions pour frais bancaires inhérents à l'exercice:	8 002,91
					Provisions pour avoirs susceptibles de tranfert à l'étranger en vertu de partages:	2 955 162,35
	Avoirs en banque :		12 060 535,16	C.	Sommes affectées sur base de conventions de projets:	4 372 678,16
				D.	Résultat de l'exercice (*) :	-812 389,35
E.	Comptes de régularisation: (Intérêts à recevoir sur avoirs en banque)		127,61	E.	Comptes de régularisation:	0,00
Tot	al:		25 789 138,02	Tota	al:	25 789 138,02

^(*) Le résultat de l'exercice est imputé sur les réserves



Luxembourg, le 27 mai 2016

Le Ministre des Finances,
Le Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire,
Le Ministre de la Justice,
La Ministre de la Santé,

Vu la loi du 17 mars 1992 portant

- 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988,
- 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie,
- 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle,

Vu le règlement grand-ducal du 28 mai 1993 concernant le contrôle par la Cour des Comptes sur la gestion financière du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité,

Vu le rapport annuel 2015 sur les activités et la situation financière du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité, ainsi que les comptes arrêtés au 31 décembre 2015,

Vu la demande d'avis sur les comptes adressée à la Cour des Comptes en date du 9 mai 2016,

Arrêtent:

Article unique.- Les comptes de l'exercice 2015 du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité sont approuvés et décharge est donnée au Comité-Directeur pour cet exercice.

- s. Le Ministre des Finances,
- s. Le Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire,
- s. Le Ministre de la Justice,
- s. La Ministre de la Santé,

COMITE-DIRECTEUR

au 31 décembre 2015

Président:

Jean-Luc KAMPHAUS, Conseiller de Direction 1ère classe (Ministère des Finances)

Membres:

Katia KREMER, Conseiller de Direction 1ère classe (Ministère de la Justice)

Jacqueline GENOUX-HAMES, Pharmacien Inspecteur, chef de division (Ministère de la Santé)

Martine SCHOMMER, Directeur (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)

Georges HEINEN, Conseiller de Gouvernement (Ministère des Finances)

Secrétaire:

Sylvie SIEBENBORN, Rédacteur (Ministère des Finances)

Loi du 17 mars 1992 portant

- I. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
- 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie;
- 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle (Mém. A 1992, p.698)

telle qu'elle a été modifiée

- par la loi du 14 juin 2001 portant
 - approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990;
 - 2. modification de certaines dispositions du code pénal;
 - 3. modification de la loi du 17 mars 1992 portant
 - approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
 - 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie;
 - 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle (Mém. A 2001, p.1708);
- par la loi du 1^{er} août 2007 sur la confiscation et portant modification de différentes dispositions du Code pénal, du Code d'instruction criminelle et de différentes lois spéciales (Mém. A 2007, p.2428);
- par la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme; portant organisation des contrôles du transport physique de l'argent liquide entrant au, transitant par ou sortant du Grand-Duché de Luxembourg; relative à la mise en œuvre de résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et d'actes adoptés par l'Union européenne comportant des interdictions et mesures restrictives en matière financière à l'encontre de certaines personnes, entités et groupes dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme; modifiant:
 - I. le Code pénal;
 - 2. le Code d'instruction criminelle:
 - 3. la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;
 - 4. la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme;
 - 5. la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie;
 - la loi modifiée du 11 avril 1985 portant approbation de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ouverte à la signature à Vienne et à New York en date du 3 mars 1980;
 - 7. la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;
 - 8. la loi du 20 iuin 2001 sur l'extradition:
 - la loi du 17 mars 2004 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres de l'Union européenne;
 - 10. la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale;
 - 11. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier;
 - 12. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier;
 - 13. la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances;
 - 14. la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat;
 - 15. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat;
 - 16. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à l'organisation de la profession d'expert-comptable;
 - 17. la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit;
 - 18. la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives;
 - la loi modifiée du 17 mars 1992 portant approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
 - la loi modifiée du 14 juin 2001 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990 (Mém. A 2010, p.3172).

Texte mis à jour

- **Art.** I^{er}. Est approuvée la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988.
- Art. 2. (Loi du 1er août 2007) «Le procureur général d'Etat est désigné comme autorité chargée de répondre aux demandes d'entraide judiciaire ou de les transmettre aux autorités compétentes pour exécution, en application de l'article 7, § 8 de la Convention.»
 - Les demandes sont rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction en langue française.

«Le procureur général d'Etat» l' refuse l'entraide judiciaire si l'exécution de la demande peut porter atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à l'ordre public ou à d'autres intérêts essentiels du Grand-Duché de Luxembourg.

(Loi du 1^{er} août 2007) «Contre la décision par laquelle le procureur général d'Etat déclare que rien ne s'oppose à l'exécution d'une demande en application de l'article 7, § 8 de la Convention au regard des conditions fixées à l'alinéa 3 du présent article, aucun recours, fût-il de droit commun, ne saurait être exercé, ni à titre principal, ni à titre incident, devant quelque juridiction que ce soit.»

Art. 3.

(1) Le tribunal correctionnel du lieu où sont situés les produits, biens, instruments ou autres choses visés au paragraphe I de l'article 5 de la convention est compétent pour connaître des demandes tendant à la confiscation ou à l'exécution d'une décision de confiscation en application du paragraphe 4 a) du même article 5.

Les dispositions du code d'instruction criminelle relatives au jugement des délits sont applicables.

(2) Le juge d'instruction près du tribunal d'arrondissement du lieu où sont situés les produits, biens, instruments ou autres choses visés au paragraphe I de l'article 5 de la convention est compétent pour ordonner les mesures de perquisition et de saisie demandées en application du paragraphe 4 b) du même article 5

Les dispositions du code d'instruction criminelle relative aux perquisitions et aux saisies sont applicables. Une inculpation n'est pas nécessaire.

La durée maximale des mesures est limitée à deux ans. Elles peuvent être renouvelées dans les mêmes conditions avant l'expiration de ce délai.

- (3) Les demandes de confiscation, de perquisition ou de saisie présentées au ministère de la Justice par une autorité étrangère sont traitées comme étant des demandes d'entraide judiciaire régies par l'article 7 de la convention.
- (4) La demande de l'autorité étrangère doit contenir les renseignements prévus à l'article 5, paragraphe 4 d) et à l'article 7, paragraphe 10 de la convention.
- (5) Si la demande tend à une confiscation, ou à l'exécution d'une décision de confiscation, ou à une mesure de perquisition ou de saisie, le ministre de la Justice la transmet au procureur général d'Etat aux fins de saisir le tribunal correctionnel ou le juge d'instruction compétents.
- (6) Le tribunal correctionnel saisi d'une demande de confiscation ou d'exécution d'une décision de confiscation examine si le fait pour lequel la confiscation doit être prononcée ou a été prononcée constituerait une infraction selon la loi luxembourgeoise et si l'auteur serait punissable au Luxembourg si le fait y avait été commis.

Le tribunal est lié par les constatations de fait de la décision étrangère. S'il estime que ces constatations sont insuffisantes pour lui permettre de statuer, il peut ordonner un complément d'information.

Le tribunal entend, le cas échéant par commission rogatoire, le condamné ainsi que toute personne ayant des droits sur les biens qui ont fait l'objet de la décision étrangère de confiscation.

Le condamné et les autres personnes mentionnées à l'alinéa qui précède peuvent se faire représenter par un avocat. Dans ce cas, la décision est contradictoire a leur égard.

Les tiers ayant acquis des droits sur les biens qui font l'objet de la confiscation peuvent intervenir dans la cause ou être mis en intervention pour la sauvegarde de leurs intérêts. Le tribunal peut ordonner leur mise en cause.

(Loi du 1^{er} août 2007) «Le jugement du tribunal est réputé contradictoire lorsque la citation a été notifiée à la dernière adresse connue du condamné et des autres personnes mentionnées aux alinéas qui précèdent.»

(Loi du 1^{er} août 2007) «Le jugement réputé contradictoire est notifié à la dernière adresse connue du condamné et des personnes mentionnées aux alinéas qui précèdent et est publié dans un journal luxembourgeois ou étranger.»

(Loi du 1^{er} août 2007) «La notification est réputée faite le cinquième jour suivant celui de l'insertion du jugement dans le journal.»

(Loi du 1er août 2007) «Les dispositions des alinéas qui précèdent s'appliquent également à la procédure d'appel.»

Si le tribunal reconnaît le bien-fondé de la demande, il ordonne la confiscation ou déclare exécutoire le jugement de confiscation étranger.

Loi du 1er août 2007

L'exécution est autorisée à la double condition suivante:

- 1° la décision étrangère est définitive et demeure exécutoire selon la loi de l'Etat requérant;
- 2° les biens confisqués par cette décision sont susceptibles d'être confisqués dans des circonstances analogues selon la loi luxembourgeoise.

L'exécution ne peut être ordonnée que dans les limites de l'article 8-2 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie.

L'exécution du jugement étranger ne peut être ordonnée:

- si ce jugement a été prononcé dans des conditions qui n'offrent pas de garanties suffisantes au regard de la protection des libertés individuelles et des droits de la défense;
- 2) s'il existe des raisons sérieuses de croire que la demande est fondée sur des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinion politique;
- 3) si une cause légale fait obstacle à l'exécution de la décision;
- 4) si les faits en raison desquels la confiscation a été prononcée font l'objet d'une poursuite pénale sur le territoire luxembourgeois;
- 5) si l'exécution avait pour effet de porter atteinte aux droits reconnus aux tiers de bonne foi par la loi luxembourgeoise.

«La décision autorisant l'exécution de la décision étrangère entraîne le transfert, à l'Etat luxembourgeois, de la propriété du bien confisqué, sauf s'il en est convenu autrement avec l'Etat requérant ou si, dans un cas donné, un arrangement intervient entre le Gouvernement luxembourgeois et le Gouvernement de l'Etat requérant.»²

Art. 4.

(I) La commercialisation, l'importation et l'exportation des substances inscrites aux tableaux I et II figurant à l'Annexe de la Convention précitée du 20 décembre 1988 sont soumises à la surveillance du Ministre de la Santé et du Ministre de la Justice. Les mesures de contrôle sont effectuées pour compte du Ministre de la Santé par les pharmaciens inspecteurs de la Division de la Pharmacie et des Médicaments de la Direction de la Santé et pour compte du Ministre de la Justice par les fonctionnaires de l'Administration des Douanes ayant au moins le grade de vérificateur-adjoint nommés par arrêté conjoint du Ministre de la Justice et du Ministre des Finances.

Dans l'exercice de leur mission ces agents ont la qualité d'officiers de police judiciaire. Ils constatent les infractions par des procès-verbaux faisant foi jusqu'à preuve du contraire.

Avant d'entrer en fonction ils prêtent devant le tribunal d'arrondissement de leur domicile le serment suivant: «Je jure de remplir mes fonctions avec intégrité, exactitude et impartialité».

Un règlement grand-ducal, pris sur avis du Conseil d'Etat et de l'assentiment de la Commission de Travail de la Chambre des Députés, arrête les modalités de cette surveillance.

- (2) Ce règlement grand-ducal peut notamment:
 - déterminer les modalités permettant d'identifier les substances visées ci-dessus pendant toutes les opérations de commercialisation;
 - déterminer les documents qui doivent accompagner ces substances pendant les opérations de commercialisation et en fixer la durée de conservation;
 - soumettre à une autorisation préalable tout établissement d'une entreprise ou d'un particulier se livrant à des activités de commerce ou de stockage de ces substances;
 - soumettre à la condition d'une notification préalable toute opération d'exportation de ces substances ou de certaines d'entre elles;
 - limiter le volume de stockage de ces substances en fonction des activités normales des entreprises concernées.
- (3) Un règlement grand-ducal pris dans les formes prévues au paragraphe (1) peut étendre l'application du présent article à d'autres substances, suite à une modification en ce sens de l'Annexe de la Convention citée audit paragraphe ou suite à l'adoption d'un règlement ou d'une directive en ce sens arrêté ou adopté au sein des Communautés Européennes.
- (4) Dans l'exercice de leur mission de surveillance, les agents visés au paragraphe (1) ci-dessus ont le droit de contrôler tous moyens de transport, d'entrer de jour et de nuit pendant les heures d'ouverture dans les lieux où sont fabriquées, manipulées, entreposées ou vendues des substances visées au paragraphe (1), de

-

² Loi du 14 juin 2001

contrôler les produits qui s'y trouvent et d'exiger la production de toutes les pièces visées au paragraphe (2).

(5) Sous réserve de l'application de peines plus graves prévues par d'autres lois répressives, les infractions aux dispositions des règlements grand-ducaux pris en exécution du présent article sont punies d'un emprisonnement de huit jours à cinq mois et d'une amende de «251 euros à 125.000 euros»³, ou d'une de ces peines seulement.

Art. 5.

(I) Il est institué un établissement public, jouissant de la personnalité juridique, dénommé «Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité»⁵.

Le siège du Fonds est à Luxembourg.

- (2) (Loi du 27 octobre 2010) «La mission du Fonds consiste à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité.»
- (3) Le Fonds dispose de l'autonomie financière et est alimenté par tous les biens meubles et immeubles, divis et indivis, confisqués «en application des dispositions suivantes:
 - les articles 8-2 et 18 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie;
 - l'article 32-1 du Code pénal concernant les biens confisqués par l'Etat luxembourgeois provenant d'une ou de plusieurs des infractions visées aux articles 112-1, 135-1 à 135-10 et 506-1 à 506-8 du Code pénal;
 - l'article 5, paragraphe 4, de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
 - l'article 13 de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990;
 - l'article 13 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, le 15 novembre 2000.»⁶

«Ces biens confisqués, ainsi que tous les produits de ces biens nés après la confiscation, sont transférés au Fonds qui en devient propriétaire, «sans préjudice d'un éventuel partage avec les autorités étrangères intervenu au cours de la procédure de confiscation»⁷.»⁸

Le Fonds doit en assurer la gestion et l'emploi conformément à sa mission. Le Fonds a la faculté de faire gérer son patrimoine par des personnes physiques ou morales spécialisées et agréées par le Ministre du Trésor.

(4) Le Fonds est administré par un comité-directeur composé de cinq membres dont le membre président et un membre sont nommés par le «Ministre ayant la Place financière dans ses attributions»⁹, un membre par le «Ministre ayant la Coopération dans ses attributions»¹⁰, un membre par le «Ministre ayant la Santé dans ses attributions»¹¹ et un membre par le «Ministre ayant la Justice dans ses attributions»¹².

Le mandat des membres du comité-directeur est de deux ans. Il est renouvelable. Le comité-directeur soumet à l'approbation des Ministres compétents les comptes arrêtés au 31 décembre de chaque année.

Deux fois par an un rapport sur les activités et la situation financière du Fonds est soumis au Conseil de Gouvernement. Un rapport annuel circonstancié est adressé à la Chambre des Députés.

Loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines art. IX (Mém. A 1994, p.1096) et loi du 1^{er} août 2001 relative au basculement en euro le 1^{er} janvier 2002 et modifiant certaines dispositions législatives art. 6 (Mém. A 2001, p.2440)

⁴ abrogé implicitement par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines art. V et XV (Mém. A 1994, p.1096)

⁵ Loi du 27 octobre 2010

⁶ Loi du 27 octobre 2010

⁷ Loi du 27 octobre 2010

⁸ Loi du 14 juin 2001

⁹ Loi du 27 octobre 2010

¹⁰ Loi du 27 octobre 2010

Loi du 27 octobre 2010

¹² Loi du 27 octobre 2010

- Les comptes sont publiés au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» ¹³, dans le mois de leur approbation.
- (5) L'exécution des décisions du comité-directeur et l'expédition des affaires courantes peuvent être déléguées à un ou plusieurs fonctionnaires détachés au Fonds selon les dispositions du règlement intérieur soumis à l'approbation du «Ministre ayant la Justice dans ses attributions»¹⁴ et du «Ministre ayant la Place financière dans ses attributions»¹⁵. Le Fonds est engagé en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du comité.
- (6) La gestion du Fonds est assujettie au contrôle de la «Cour des Comptes» lé suivant des modalités à déterminer par règlement grand-ducal.
- (7) Le Fonds est doté d'une allocation de départ unique de «2.478,94 euros» 17.
- Art. 6. (Modification des articles 31, 66 et 68 du Code d'instruction criminelle)
- Art. 7. (Modification des articles 8, 8-1, 8-2, 10 et 18 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie)
- Art. 8. (Autorisation de publier au Mémorial un texte coordonné de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie).

Doc. parl. n° 3483; sess. ord. 1990-1991 et 1991-1992 Doc. parl. n° 4657; sess. ord. 1999-2000 et 2000-2001 Doc. parl. n° 5019; sess. ord. 2001-2002 et 2006-2007 Doc. parl. n° 6163; sess. ord. 2009-2010 et 2010-2011

La dénomination du Recueil Spécial des Sociétés et Associations a été ainsi modifiée par règlement grand-ducal du 23 décembre 1994 modifiant le règlement grand-ducal du 9 janvier 1961 relatif aux trois recueils du Mémorial (Mém. A 1994, p.2735)

¹⁴ Loi du 27 octobre 2010

¹⁵ Loi du 27 octobre 2010

¹⁶ Loi du 8 juin 1999 portant organisation de la Cour des comptes art 13 (Mém. A 1999, p.1444)

¹⁷ Loi du 1^{er} août 2001 relative au basculement en euro le 1^{er} janvier 2002 et modifiant certaines dispositions législatives art. 1^{er} (Mém. A 2001, p.2440)

Règlement grand-ducal du 28 mai 1993 concernant le contrôle par la « Cour des comptes » sur la gestion financière du «Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité» (Mém. A 1993, p.926).

- Art. I^{er}. Le contrôle de la gestion du «Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité»³ par la Cour des comptes en application de l'article 5 (6) de la loi du 17 mars 1992 portant
 - I. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
 - 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie:
 - 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle;

est exercé selon les modalités suivantes:

- 1. L'exercice financier du Fonds coïncide avec l'année civile.
- Avant la fin de chaque année, le Comité-Directeur soumet à la Cour des comptes les comptes de l'exercice écoulé pour un contrôle de la gestion quant à l'exactitude matérielle des pièces et la régularité des opérations.
- 3. La révision des comptes par la Cour des comptes se fait au siège du Fonds par consultation des pièces justificatives et comptables nécessaires à l'exercice du contrôle. La Cour reçoit le rapport semestriel sur la situation financière soumis au Conseil de Gouvernement.
- 4. Le rapport de la Cour des comptes est transmis par le Comité-Directeur ensemble avec les comptes arrêtés aux Ministres compétents.
- 5. La décision des Ministres concernant l'approbation des comptes et la décharge du Comité-Directeur est annexée à la prochaine situation financière soumise au Conseil de Gouvernement et au rapport annuel circonstancié adressé à la Chambre des Députés.

Loi du 8 juin 1999 portant organisation de la Cour des comptes art. 13 (Mém. A 1999, p.1444)

² Loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme art. 18 (Mém. A 2010, p.3172)

Loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme art. 18 (Mém. A 2010, p.3172)

REGLEMENT INTERIEUR DU «FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE»¹

Art. 1er. Le Comité-Directeur se réunit sur convocation de son président aussi souvent que les intérêts du Fonds l'exigent. Il doit être convoqué à la demande de deux de ses membres et au moins trois fois par an.

Sauf les cas d'urgence, la convocation des membres du Comité-Directeur doit se faire par écrit au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion.

Art. 2. Le Comité-Directeur ne peut prendre de décision que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président ou le cas échéant, de son remplaçant, est prépondérante.

Un procès-verbal des réunions du Comité-Directeur est tenu par le secrétariat du Fonds.

Art. 3. Le président dirige les délibérations du Comité-Directeur. Il surveille et dirige les travaux du secrétariat du Fonds qui exécute les décisions du Comité-Directeur et les affaires courantes.

Le Fonds est engagé en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du Comité-Directeur.

Le président du Comité-Directeur, s'il est empêché, est remplacé dans toutes ses fonctions par le membre le plus âgé du Comité-Directeur, et, en cas d'empêchement de ce dernier, par le membre le plus âgé présent.

- **Art. 4.** Le Comité-Directeur désigne les membres de son secrétariat.
- **Art. 5.** La gestion patrimoniale porte sur toute somme ou valeur, tout bien mobilier ou immobilier quelconque qui est la propriété du Fonds notamment en application de l'article 5(3) de la loi du 17 mars 1992 qui a institué le Fonds. Elle peut être confiée pour tout ou partie à des personnes physiques ou morales spécialisées et agréées par le Ministre ayant la Place financière dans ses attributions.

La gestion et les conditions de sa délégation, la réalisation et la transformation des éléments du patrimoine se font selon les règles du bon père de famille.

Le Comité-Directeur arrête les comptes du Fonds au 31 décembre de chaque année ainsi que la situation financière semestrielle intérimaire au 30 juin. Il dresse le rapport annuel circonstancié et le rapport semestriel intérimaire sur les activités du Fonds.

- **Art. 6.** Dans le cadre de sa mission qui consiste aux termes de la loi à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité, l'activité du Fonds consiste dans la gestion et l'emploi de son patrimoine en vue de:
 - l'élaboration ou la participation à des projets nationaux ou internationaux, notamment à destination de populations dépendant de la production de cultures de pavot à opium, de cocaïer ou de plante de cannabis;
 - l'action sur le plan de la formation pour la lutte contre le trafic des stupéfiants, la toxicomanie et leurs effets;
 - la participation aux activités d'organisations internationales poursuivant le même but ou un but similaire que le Fonds;
 - la mise à la disposition, partielle ou totale, de fonds confisqués à des organismes d'autres Etats parties à la Convention de Vienne, en vue de la réalisation de buts conformes à la mission du Fonds.
 - l'élaboration ou la participation à des projets nationaux ou internationaux pour lutter contre d'autres formes de criminalité et en particulier des projets de lutte contre le blanchiment, contre le financement du terrorisme ou contre les autres infractions visées à l'article 5(3) de la loi modifiée du loi du 17 mars 1992 portant approbation de la Convention des Nations Unies

Loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme art. 18 (Mém. A 2010, p.3172)

contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988.

- **Art. 7.** Chaque intervention du Fonds fait l'objet d'une proposition soumise pour décision au Comité-Directeur qui tient compte:
 - de la nature et de l'impact du projet;
 - de l'estimation des coûts du projet;
 - de l'intérêt du projet pour le renforcement des structures nationales de lutte contre les formes de criminalité visées à l'article 6 ainsi que contre tous les effets directs et indirects liés à ces pratiques illicites;
 - des possibilités de suivi du projet;
 - des conditions auxquelles le projet doit être subordonné par la conclusion de conventions entre le Fonds et le ou les bénéficiaires de l'intervention financière ou entre le Fonds et des agences d'exécution.
- **Art. 8.** Ces conventions régissent les conditions et modalités de l'allocation de l'intervention financière et fixent notamment:
 - le montant de l'intervention financière,
 - les conditions auxquelles l'intervention financière est subordonnée,
 - les modalités de versement de l'intervention financière,
 - les modalités de contrôle de l'exécution de la convention,
 - les motifs de dénonciation de la convention et les modalités relatives à la restitution du montant de l'intervention financière accordée.

Lorsqu'une intervention financière du Fonds est obtenue sur base d'indications fausses ou mensongères ou en cas de non respect des termes d'une convention, le Comité-Directeur doit faire toutes les diligences nécessaires afin d'obtenir le remboursement de l'intervention financière accordée.

Le Comité-Directeur peut charger le secrétariat du contrôle de l'exécution des conventions conclues avec le Fonds. Le secrétariat informe alors régulièrement le Comité-Directeur de l'avancement des projets et signale sans retard tous les faits qui seraient contraires aux termes des conventions conclues avec le Fonds.